Conseil des droits de l’homme

41e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Philippines**

Genève, le 14 novembre 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Philippines et formule les recommandations suivantes:

* Ordonner, à commencer par le plus haut niveau de l’Etat, aux forces de l’ordre de s’abstenir de toute conduite violant le droit international, notamment les exécutions extrajudiciaires, les arrestations arbitraires et les actes de torture et autres mauvais traitements.
* Mener des enquêtes approfondies, impartiales, indépendantes, transparentes et efficaces sur les assassinats, les menaces et harcèlement de journalistes et de défenseuses et défenseurs des droits de l’homme, et traduire en justice les responsables présumés dans le cadre de procès équitables.
* S'abstenir de réintroduire la peine de mort, conformément à ses obligations internationales.
* Promulguer rapidement la Loi sur la protection des défenseuses et défenseurs des droits de l’homme.

Je vous remercie.